

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 novembre 2022

VISANT À ABOLIR LA CORRIDA : UN PETIT PAS POUR L'ANIMAL, UN GRAND PAS
POUR L'HUMANITÉ - (N° 329)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 96

présenté par
M. David Habib et M. Taupiac

TITRE

Au titre, substituer aux mots :

« abolir la corrida : un petit pas pour l'animal, un grand pas pour l'humanité »,

les mots :

« restreindre les liberté individuelles. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

On n'oblige personne à aimer ou à assister à des corridas.
Mais l'interdire, c'est restreindre nos libertés individuelles.
D'où la proposition de l'inscrire dans le titre.